

# CONVOCAATION

À TOUTES LES DÉLÉGUÉES  
À TOUS LES DÉLÉGUÉS  
DE L'A.P.L.

**AVIS DE CONVOCAATION**  
**BUREAU DES DÉLÉGUÉS**  
**Séance ordinaire**

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire du BUREAU DES DÉLÉGUÉS qui se tiendra :



**LE MERCREDI, 8 mars 2023**

**👉 19 h 00 👈**

Accueil à compter de 18 h 30

## RENCONTRE VIRTUELLE

Participer à la réunion Zoom - <https://us06web.zoom.us/j/3427431650>

En arrivant dans la rencontre, les participants seront automatiquement dirigés vers une salle d'attente. À compter de 18h30, des membres du conseil exécutif permettront aux personnes autorisées d'accéder à la salle de rencontre.

\* [Guide du participant](#)

\* [Test audiovisuel ZOOM](#)

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2023;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Négo 2023;
5. Nominations et annexes;
6. Rémunération;
7. Affectation;
8. Grille-matières;
9. Informations;
10. Nouvelles de mon milieu;
11. Questions diverses...

Guy Poissant, 1<sup>er</sup> vice-président  
L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)  
36, boul. Taschereau – CP 36  
La Prairie QC J5R 3Y1  
Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491  
Courriel : [z27\\_lignery@aplcsq.net](mailto:z27_lignery@aplcsq.net)  
SiteWeb : [www.lignery.ca](http://www.lignery.ca)

# **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS EN VISIOCONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), LE MERCREDI 18 JANVIER 2023 À 19 HEURES 30 MIN., SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GUY POISSANT.**

## **- ORDRE DU JOUR -**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2023;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Négo 2023;
5. Nominations et annexes;
6. Rémunération;
7. Affectation
8. Grille-matières;
9. Information;
10. Nouvelles de mon milieu;
11. Questions diverses;
  - a) Intégration au régulier des élèves en adaptation scolaire
  - b) Annexe 49 C
  - c) Préclassement avant le 17 février 2023
  - d) Demande de compensation pour le dépassement des maxima

## **PRÉSENCES :**

**(ARCHIVES BDD-952-05)**

Provost, Martine, présidente  
Poissant, Guy, 1<sup>er</sup> vice-président  
D'Amour, Kim, 2<sup>e</sup> vice-présidente  
Hébert, Sophie, secrétaire générale  
Amyot, Stéphanie  
Angers, Geneviève  
Arcand, Annie  
Bédard, Valérie  
Bélanger, Sylvie  
Benoit, Mélanie  
Boudreau, Denis  
Boudreau, Florence  
Bourdeau, Mélissa  
Bourdon, Véronique  
Boursier, Annie-Claude  
Boutet, Christine  
Brassard, Annie  
Campeau, Myriam  
Cardinal, Stephanie  
Cayer, Réal  
Chamberland, Martine  
Champagne, Sylvain

Charest, Caroline  
Choquette, Anic  
Côté, Valérie  
Dalcourt, Gabrielle  
Deschamps, Sylvie  
Drapeau-Trottier, Maïté  
Dupré, Patrick  
Fontaine, Shirley  
Fortin, Mylène  
Girard, Marie-Josée  
Girard, Marilyn  
Goulet, Michèle  
Grenier, Mélanie  
Grondin, Chantal  
Gruffy, Sandrine  
Guérin, Gabrielle  
Hince, Nathalie  
Jomphe, Karelle  
Laberge, Isabelle  
Lacroix, Martin  
Lafontaine, Caroline  
Lamontagne, Mélyssa

Landry, Daniel  
Lapierre, Isabelle  
Lapierre, Véronik  
Laramée, Sonya  
Laroche, Eric  
Larose, Geneviève  
Lauzon, Cédric  
Leclerc, Annie  
Leclerc, Chantal  
Leduc, Marie-Josée  
Leduc, Marilène  
Lefebvre, Hélène  
Legault, Isabelle  
Lemire, Julie  
Lemyre, Marie-Laure  
Lespérance, Anick  
Lessard-Lachance, Cédric  
Létourneau, Julie  
Lévesque, France  
Mailhot, Sophie  
Maisonneuve-Trudeau, Joëlle  
Mathieu, Julie  
Meunier, Marc-Étienne  
Normandin, Marc  
Paquette, Annick  
Paquette, Sophie

Paquin, Francis  
Parent, Luc  
Pelletier, Myriam  
Perras, Élisabeth  
Pinsonneault, Marie-Josée  
Quesnel, Caroline  
Reid, Philippe  
Renaud, Hélène  
Ricard, Georgette  
Ross, Sylvie  
Sanfaçon, Véronique  
Savoie, Cynthia  
St-Amour, Valérie  
St-Denis, Camille  
St-Pierre, Annie  
Tessier, Annie  
Touchette, Nathalie  
Trédemy, Karine  
Tremblay-Duchaine, Claudia  
Trudel, Charles  
Venne, Jean-Marc  
Verreault, Michel

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

08-03-BDD-22-23-1550

Il est proposé par Eric Laroche, appuyé par Sophie Maihot, que l'ordre du jour soit accepté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

## **2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 JANVIER 2023**

08-03-BDD-22-23-1551

Il est proposé par Annie St-Pierre, appuyée par Julie Mathieu, que le procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2023 soit accepté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

### **3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

Sophie Hébert, secrétaire générale, explique, selon le *Code du travail* et les *Constitutions et Règlements APL*, les procédures d'adhésion des nouveaux membres à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ) et elle présente la liste des nouveaux membres.

#### **NOUVEAUX MEMBRES**

Allard, Jad  
Bélanger, Arielle  
Bourdeau, Diane  
Bouvier, Alexandre  
Brien, Stéphane  
Côté, Jade  
Duval, Christina  
Fiset, Christopher  
Gagnon, Jessica  
Kasongo, Woma Hilaire  
Thibodeau, Mathieu

### **4. NÉGO 2023**

Guy Poissant, 1<sup>er</sup> vice-président, fait un bref résumé de l'avancée de la Néo 2023.

#### **Matières sectorielles (enseignant seulement)**

Le rythme de la négociation est très lent; la FSE-CSQ a proposé 34 dates de rencontres entre le 11 janvier et le 3 mars 2023 et la partie patronale a accepté seulement 4 dates, soit les 20 et 26 janvier, 7 et 17 février 2023.

Les deux parties sont encore à l'étape de la clarification de leurs demandes respectives.

#### **Constat**

La partie patronale démontre peu de disponibilité malgré la déclaration de sa représentante, -Sonia Lebel, présidente du Conseil du trésor, qui dit avoir donné instruction à ses équipes de négo de créer un mouvement rapide.

**Matières intersectorielles (Front commun) CSN, FTQ, CSQ, APTS** (scolaire, collégial, santé, fonction publique)

#### **Même constat**

La partie syndicale a soumis plusieurs dates – la partie patronale préfère fixer des dates de rencontre au fur et à mesure.

Déception de notre côté à cause du refus de s'entendre sur un agenda de rencontres.

## **Demande de la partie patronale à participer aux forums**

La partie patronale convie, les parties syndicales à participer à trois différents forums :

1. Équipe classe
2. Équipe soins
3. Équipe santé mentale

Les parties syndicales refusent de participer aux forums puisque ceux-ci n'existent pas dans les encadrements. Ce sont aux tables de négociation traditionnelles instituées en vertu du régime de négociation que doivent se faire les travaux de négociation.

Nous pouvons maintenant affirmer qu'il faut augmenter la pression pour forcer le gouvernement à négocier.

Échéance des conventions collectives : 31 mars 2023

Les revendications en prévision du renouvellement de la convention collective demandent :

- un soutien constant des membres;
- des actions collectives concrètes;
- un appui à nos équipes de négociation.

### **La mobilisation des membres**

Il faudra :

- surveiller le rythme de la négociation;
- augmenter la visibilité;
- exercer une plus grande pression;
- intensifier la mobilisation;
- déployer des actions en région et dans les milieux de travail.

Moyen de communication utilisé entre L'APL et les personnes déléguées.

Le Groupe secret Facebook : L'APL-Groupe Action-Mobilisation (Négo 2023)

Qui peut faire partie du groupe secret?

- les déléguées et délégués;
- les personnes responsables de la mobilisation.

Un résumé des actions à venir est transmis aux personnes présentes.

## **5. NOMINATIONS ET ANNEXES**

Martine Provost informe les personnes déléguées que le document de référence « Ressources allouées dans les écoles pour 23-24 » sera transmis aux personnes déléguées dès que possible. Elle invite les équipes-écoles à commencer les discussions pour les propositions à venir.

Martine Provost informe également les personnes déléguées des dates suivantes à venir :

Mouvements préalables normalement avant le 15 avril.

## **Rencontre APL relo-école :**

La relo-école se déroulera du 10 au 17 mai 2023. Des rencontres préparatoires seront offertes aux personnes concernées les 8 et 9 mai (Voir INFO APL # 09)

Le Bassin Centre de services aura lieu le mardi 30 mai. Une rencontre préparatoire sera offerte aux personnes concernées le 29 mai au bureau de L'APL (Voir INFO APL # 09).

## **6. RÉMUNÉRATION**

Kim D'Amour, 2<sup>e</sup> vice-présidente, explique les effets de la nouvelle structure de l'échelle salariale issue de la dernière entente nationale. La Nouvelle structure salariale prendra effet à la 139<sup>e</sup> journée de l'année scolaire 2022-2023

## **7. AFFECTATION**

Martine Provost fait un rappel aux personnes déléguées sur la procédure d'affectation à venir. En cas de doute, les gens peuvent appeler à L'APL. Elle nomme les dates importantes à retenir.

## **8. GRILLE-MATIÈRES**

Martine Provost fait un rappel aux personnes déléguées du secondaire afin que celles-ci puissent nous acheminer les grilles-matières de leur école pour l'année scolaire 2023-2024.

## **9. INFORMATION**

### **Prochain Bureau des délégués**

Martine Provost informe les personnes déléguées que le prochain Bureau des délégués sera en présentiel, mais que l'endroit est à confirmer. L'information sera inscrite sur la convocation.

### **Baromètre international**

Kim D'Amour informe les personnes déléguées qu'il est présentement possible de compléter une nouvelle enquête ouverte à toutes les travailleuses et tous les travailleurs du milieu de l'éducation. Elle invite les membres à y participer et à inviter leurs collègues.

### **Assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2023**

Martine Provost informe les personnes déléguées de la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire le 15 mars 2023. Celle-ci aura lieu à l'auditorium de l'école de la Magdeleine.

### **Blitz du Fonds de solidarité FTQ**

Guy Poissant informe les membres que le blitz du Fonds de solidarité se déroulera en mode hybride du 13 mars au 2 juin 2023. Les personnes déléguées recevront un courriel à transférer à leurs collègues.

### **5 à 7 familial**

Guy Poissant informe les personnes déléguées de la tenue du 5 à 7 familial qui aura lieu le 19 avril 2023 et des modalités de celui-ci.

## Session « Parlons Retraite »

Guy Poissant informe les membres que la séance d'information « Parlons Retraite » sera offerte le 17 mai 2023 en présentiel à l'école du Tournant. Les membres sont invités à compléter un « Forms » pour s'inscrire.

### 10. QUESTIONS DIVERSES

**a) Intégration au régulier des élèves d'adaptation scolaire**

Un membre questionne les encadrements qui devraient être faits autour de l'intégration des élèves d'adaptation scolaire au régulier.

**b) Annexe 49 C**

Un membre questionne la durée de l'annexe qui semble être seulement d'un an à leur école.

**c) Pré classement avant le 17 février 2023**

Un membre souhaite avoir de l'information des autres écoles quant au processus et au fonctionnement de pré classement en groupe adapté devant être fait avant le 17 février 2023. Des échanges ont lieu sur le sujet.

**d) Demande de compensation pour le dépassement des maxima**

Un membre questionne l'avancement dans ce dossier. Sophie Hébert répond que le CSS traite l'année 2017-2018 en ce moment.

### 11. NOUVELLES DE MON MILIEU

Un membre rapporte que des demandes en lien avec l'accommodement raisonnable lié à la religion sont demandées à son école et il souhaiterait savoir si des encadrements légaux existent à ce sujet.

À l'école de la Magdeleine, on aurait refusé à des enseignants qualifiés de remplacer une absence de longue durée sous prétexte qu'ils coûtent trop cher. Martine Provost répond en lien avec ce qui est prévu pour la suppléance dans la convention locale.

À 21 H 40 MIN, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST UNANIMEMENT LEVÉE.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---